

Saint-Hippolyte, le 19 janvier 2010

Le Maire

A

*Monsieur Henri STOLL
Président du
SYNDICAT MIXTE
MONTAGNE -VIGNOBLE ET RIED
1 rue Pierre de Coubertin*

68150 RIBEAUVILLE



Téléphone : 03.89.73.00.1
Télécopie : 03.89.73.05.92
e-mail : st-hippolyte@cc-ribeauville.fr

Nouvelle adresse e-mail : mairie-st-hippolyte@wanadoo.fr

Objet : Projet de SCOT Montagne-Vignoble et Ried

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me transmettre le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Montagne-Vignoble et Ried arrêté par le comité syndical par délibération du 4 novembre 2009.

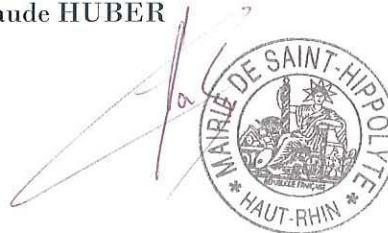
Après lecture des documents, je relève les points suivants qui concernent ma collectivité :

- T0 : il y a lieu de rajouter une parcelle en AFUA Torreben (cf. plan n° 1)
- La zone de hangars agricoles existante n'est pas répertoriée dans le T0 (cf. plan n° 2)
- Le quartier « Annexe Gare » comprenant dix habitations situées à proximité de l'autoroute n'est pas répertorié (cf. plan n° 3) et ne figure pas dans le T0
- Il n'est pas fait mention de la friche hôtelière, en bordure de la RN 83 (cf. plan n° 4)
- Quelle est l'utilité du « point de vue remarquable » à l'est de notre zone artisanale ?

Ces éléments figurent dans notre P.O.S. et doivent, à mon sens, être mentionnés à l'étal initial.

Dans l'attente de vous lire à ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes respectueuses salutations.

Le Maire
Claude HUBER





■ SAINT-HIPPOLYTE

PLAN N°1

AFUA Torreben
Parcelle à rajouter
dans le To



Realisation : Pyramide Consultant, 2009
Source : BD ORTHO 2007 ©IGN, Reproduction interdite



■ SAINT-HIPPOLYTE



Realisation : Pyramide Consultant, 2009
Source : BD ORTHO 2007 ©IGN. «Reproduction interdite»



■ SAINT-HIPPOLYTE





■ SAINT-HIPPOLYTE

PLAN N°04

hôtel en friche



Réalisation : Pyramide Consultant, 2009
Source : BD ORTHO 2007 / ©IGN. «Reproduction interdite»



Il s'agit de sites remarquables ou de ponts de vue à préserver.

